

**Formation pratique
sur 3 jours**

animée par
Olivier HACHE
ou Bernard BENEYTON
ou Mathieu TORT
ou Benoît FENNER
*Consultants spécialistes
des marchés publics*

Initiation approfondie aux marchés publics

Les bases indispensables pour bien comprendre
Des cas pratiques pour réussir votre démarrage

- Quelles sont les dispositions régissant les marchés publics ?
- Quelle est la procédure à suivre pour bien passer un marché public ?
- Quelles sont les différentes catégories de marchés ?
- Comment préparer une consultation ?
- Quelles sont les pièces constitutives d'un marché ?
- Comment utiliser avec souplesse la réglementation ?

Initiation approfondie aux marchés publics

Madame, Monsieur,

Pour vous permettre d'améliorer votre approche du mécanisme de la commande publique, nous organisons une formation d'initiation aux marchés publics sur trois journées consécutives.

Lors de ce séminaire, votre formateur vous présentera les différents acteurs de la commande publique, et vous expliquera les différentes étapes de la procédure de passation. Ainsi, vous comprendrez mieux le vocabulaire utilisé dans les marchés, vous saurez identifier les principaux documents constituant un marché, en outre vous découvrirez et suivrez les aspects financiers du contrat.

Au cours de ces journées, vous bénéficierez :

- de l'expertise pratique de votre formateur, dont le conseil et l'enseignement sont reconnus et largement appréciés,
- de l'étude d'exercices concrets et cas pratiques,
- d'une documentation complète qui vous servira de référence dans votre quotidien,
- de la possibilité d'échange avec vos homologues.

Lisez attentivement ce programme et pour réserver votre place, retournez-nous dès aujourd'hui votre bulletin d'inscription.

Dans l'attente de vous accueillir prochainement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



À qui s'adresse cette formation ?

- Rédacteur des marchés, agent administratif, tout intervenant débutant dans la préparation, la passation ou l'exécution des marchés publics

Objectifs

- Les bases indispensables pour bien commencer dans la pratique des cas pratiques sur les étapes clés pour réussir votre démarrage

Programme du 1^{er} jour

8h45 **Accueil et collation**

9h00 **L'organisation de la réglementation des marchés publics**

- Les sources réglementaires et les principes fondamentaux à respecter
- La structure du Code des marchés publics : comment s'y retrouver ?
- Les textes d'application du Code à connaître

10h00 **Présentation des différents acteurs à l'achat public**

- La notion de pouvoir adjudicateur et d'entité adjudicatrice : dans quels cas les appliquer ?
- Distinction entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre
- Le programmiste, le conducteur de travaux
- Le cotraitant et le sous-traitant
- Le bureau d'études et le contrôleur technique

10h45 **Pause café**

11h00 **La commande publique : marchés publics et autres contrats**

- Définition des marchés publics, les critères qualitatifs
- Autres contrats publics : délégations de service public, les contrats de partenariat public-privé

12h30 **Déjeuner**

14h00 **Comment préparer la passation d'un marché public**

- La définition des besoins, les spécifications techniques : quels outils utiliser ?
- Le choix des techniques d'achat
- Le contenu et la forme du marché : l'allotissement et le marché unique

CAS PRATIQUE : La division en lots d'un marché

15h30 **Pause rafraîchissements**

15h45 **Les pièces constitutives d'un marché public**

- L'acte d'engagement : quelles sont les mentions obligatoires ?
- Le bordereau des prix et la décomposition du prix forfaitaire
- Le cahier des clauses administratives particulières
- Le cahier des clauses techniques
- Les documents généraux

QCM : CCAP et CCAG

17h00 **Fin de la première journée**

Programme du 2^e jour

8h45 **Accueil et collation**

9h00 **Le calcul des seuils et le choix de la procédure**

- Marchés de travaux : notions d'opération et d'ouvrage
- Fournitures et services : familles homogènes et unités fonctionnelles
- Distinction entre procédures formalisées et procédures adaptées

10h00 **Comment rédiger un avis de publicité**

- L'avis d'appel à la concurrence et l'avis d'attribution
- Les différentes mentions à insérer dans l'avis de publicité
- Quelle mise en concurrence faut-il organiser pour les achats de faible montant ?

10h45 **Pause café**

11h00 **Les achats publics et la prise en compte du développement durable**

- Comment introduire des clauses sociales ou éthiques dans les marchés ?
- Comment utiliser les critères de performance environnementale ?

12h30 **Déjeuner**

14h00 **Les documents exigibles des candidats**

- La lettre de candidature
- La déclaration du candidat

14h30 **Le règlement de la consultation**

- Les mentions impératives
- Comment choisir les critères de sélection des candidatures, de la remise des offres ?

CAS PRATIQUE : Comment rédiger une clause sociale

15h30 **Pause rafraîchissements**

15h45 **Présentation des différentes procédures de passation**

- Les procédures adaptées : leurs caractéristiques
- Comment organiser la négociation dans le cadre d'un marché à procédure adaptée ?
- L'appel d'offres ouvert et restreint : comment choisir entre ces procédures ?
- Le calcul de remise des offres
- La procédure de marché négocié
- Autres procédures : accord-cadre et dialogue compétitif

CAS PRATIQUE : Rédaction d'un MAPA

17h00 **Fin de la deuxième journée**

Programme du 3^e jour

8h45 **Accueil et collation**

9h00 **Les marchés fractionnés : marchés à bons de commande, à tranches et accords-cadres**

- Comment utiliser ces outils d'achat ?
- La durée des marchés à bons de commande et à tranches conclus avec ou sans minima

10h30 **Pause café**

10h45 **La sélection des candidats et le choix de l'offre**

- Comment sélectionner les candidats ? Quels sont les renseignements que l'on peut exiger ?

- Le choix de l'offre économiquement avantageuse en fonction des critères pondérés
- La Commission d'Appel d'Offres : son fonctionnement, les cas où elle n'est plus obligatoire

11h30 **Les formalités en fin de procédure**

- Les règles liées à l'information des candidats
- Les autres obligations : notification, fiche de recensement, obligations liées au contrôle des marchés
- L'avis d'attribution

12h30 **Déjeuner**

14h00 **L'exécution des marchés**

- Distinction entre avenant et décision de poursuivre
- L'avenant de transfert et la cession de marché
- Distinction entre sous-traitance et cotraitance
- Examen de l'acte spécial de sous-traitance

15h30 **Pause rafraîchissements**

15h45 **Les aspects financiers du marché**

- Le régime de la retenue de garantie, de l'avance

EXERCICE : Calcul de l'avance

- Prix de base et prix de règlement : comment choisir les modalités de révision des prix ?
- Les références utilisables : index, indices et autres
- Le délai global de paiement et les intérêts moratoires
- Les conditions de résiliation du marché

CAS PRATIQUE : Établissement d'une procédure détaillée d'un appel d'offres

17h00 **Fin de la formation**

Hot line Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone

Initiation approfondie aux marchés publics

POUR VOUS INSCRIRE

- ▶ connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr
- ▶ téléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- ▶ envoyez ce formulaire complété par email à : ins@cfc.fr
- ▶ ou adressez le à : CFC Formations,
127 rue Lasègue 92320 CHÂTILLON



Établissement/organisme

Adresse

CP Ville

Tél Fax Email

N° SIRET

Effectif à l'adresse : <10 >10 >50 >100 >200 >500 >1000

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier) :

Tél Email

Activité

Lieu retenu **Date(s)**

Participant(s) :

1^{er} Nom **Prénom**

Tél. Email

2^e (-15 %) Nom **Prénom**

Tél. Email

3^e (-25 %) Nom **Prénom**

Tél. Email

Coût total **Code promo**

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Date :

Cachet et signature :

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- notre catalogue notre emailing
- internet bouche-à-oreille
- appel téléphonique

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : 2075,00 €

Les frais de participation comprennent: la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners.

Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60.

Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation.

Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Païement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR76 3000 3000 2000 0200 8010 132 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer.

En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation.

Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant.

CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme.

Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Hébergement

Contactez Élysées West Réservations au 01 47 75 92 90 en vous présentant comme stagiaire CFC Formations, afin de bénéficier des meilleurs tarifs (ce service est gratuit).

Garantie de qualité

La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquions à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et libertés » du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification le cas échéant. Nous nous accordons de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations 127 rue Lasègue 92320 CHÂTILLON - Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr

Site web www.cfc.fr

MARCHÉS PUBLICS

Réglementation